

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR

DU 4 OCTOBRE 2019

Siège FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (5)

Michel EDIAR (Président)
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général)
Mathieu LEMERCIER (Trésorier)
Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe)
Valérie BERGER-CAPBERN

Membre excusé et pouvoir (1)

Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe), pouvoir à Mathieu LEMERCIER

Membre excusé (1)

Thierry VERMEERSCH, arrivé à 20h30

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

Le Président ouvre la séance à 17h30. Il informe le Bureau Directeur du nombre de 8713 licenciés au 30/09/2019, soit un accroissement de 176 licenciés de plus par rapport à la même date de l'an dernier. Ce chiffre témoigne de la poursuite d'une progression lente mais régulière.

1. Approbation définitive du compte-rendu du 28/08/2019 (vote électronique 5 voix pour)

Le compte-rendu du Bureau Directeur du 28/08/2019 est adopté à l'unanimité.

2. Activités du Président

- 11/09/2019: séance de travail avec la DTN et le Secrétaire Général, au siège FFCO à Paris (75)
- 12/09/2019 : réunion de clôture de l'audit du cabinet Grant-Thornton, mandaté par le Ministère des Sports, au siège FFCO à Paris (75)
- 14/09/2019: représentation FFCO sur les championnats de France de CO à VTT de relais à Ormes (45)
- 15/09/2019 : représentation FFCO sur les championnats de France de CO à VTT de moyenne distance à Montargis (45)
- 21/09/2019 : remise du trophée de vainqueur de la Coupe de France des Clubs 2018 aux adhérents du Guyancourt Orientation 78, dans le cadre des 20 ans de leur club à Guyancourt (78)
- 03/10/2019 : séance de travail avec le Secrétaire Général, au siège FFCO à Paris (75)

3. CNOSF: Parcours Ambitions Internationales Promotion 2019/2020

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier reçu du CNOSF lançant un appel à candidature pour la promotion 2019/2020 du Parcours Ambitions Internationales, celle-ci ayant pour objectif une formation aux enjeux du mouvement sportif international. Après réflexion, le Bureau Directeur décide de ne pas soumettre de candidature à cette prochaine promotion.

4. Demandes de convention de membre associé de Bruno MARCHEGAY et de Fabrice LAPERGUE (123CO)

Le président présente au Bureau Directeur les demandes de convention de membre associé reçues de la part de Bruno MARCHEGAY (organisme ayant pour objet l'organisation d'évènement, le conseil et les formations sportives) et de Fabrice LAPERGUE (123CO, organisme ayant pour objet cartographies et objets liés à la course d'orientation). Le Bureau Directeur valide à l'unanimité ces demandes de conventionnement en tant que membres associés.





5. Licence de l'intendante des Equipes de France (Anne OBSTETAR) : prise en charge de la part fédérale

Le Président propose au Bureau Directeur de reconduire la prise en charge de la part fédérale de la licence 2019 de l'intendante des Equipes de France Anne OBSTETAR, qui intervient en tant que bénévole. Le Bureau Directeur valide à l'unanimité cette prise en charge et remercie Anne OBSTETAR pour son investissement et la qualité de son bénévolat.

6. MCO 2020 : aide de la FFCO

Le Président informe le Bureau Directeur des différents points de dépenses associés à l'organisation des championnats méditerranéens de course d'orientation 2020 (MCO) qui incombe plus à la FFCO qu'aux organisateurs.

Une partie relève des frais d'inscription des équipes, une autre de l'organisation en parallèle d'une réunion du comité directeur et de l'assemblée générale du COMOF, la dernière de l'organisation avant l'évènement d'un camp d'entraînement pour les jeunes à la demande du COMOF.

Après analyse des différents points de dépense chiffrés, le Bureau Directeur valide une aide de 8000 euros pour les organisateurs du MCO 2020.

Le Président soulève également la problématique rencontrée par l'organisateur qui manque d'une personne pour la gestion du site internet de cette manifestation. Il mentionne également que la convention de départ mentionnait le support de notre chargé de communication à la communication de l'évènement. Il propose de consulter des sociétés pour obtenir des devis et de réfléchir à une éventuelle prise en charge de cette dépense supplémentaire sur le budget fédéral communication.

Le Bureau directeur valide cette démarche.

7. Agence du Sport : réunion d'information et de préparation de la campagne 2020 des subventions

Le Secrétaire Général présente au Bureau Directeur le courrier reçu de l'Agence du Sport, qui informe d'une réunion d'information et de préparation de la campagne des subventions 2020. Celle-ci a pour objet d'échanger sur les modalités de mise en œuvre et les perspectives de la campagne 2020, après l'expérimentation des 29 structures en 2019. Trois dates étant proposées, le Bureau Directeur propose et acte la participation de Mathieu LEMERCIER (membre du groupe de travail) et de Rémi GARDIN (CTN) à la réunion du mardi 12 novembre de 9h45 à 12h (lieu à préciser ultérieurement).

8. Demande de dérogation de la Ligue AURA : Championnat de France de Sprint

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur de la demande reçue de la Ligue AURA pour une place supplémentaire pour les qualifications exceptionnelles au Championnat de France de Sprint.

Etant en conflit d'intérêt, Jean-Philippe STEFANINI se retire des discussions et du vote.

Après analyse des justifications proposées, le Bureau Directeur vote à l'unanimité le non-élargissement du quota pour la ligue AURA, en tenant principalement compte que la demande est hors délai par rapport à la date limite prévue dans le Règlement des Compétitions et que la date du Championnat de France de course d'orientation à VTT était connue par les ligues lors de l'élaboration de leur calendrier régional.

9. Subventions : Challenge Nationale des Ecoles de CO et RDE, décaissement des aides liées au WOD

Le Bureau Directeur vote à l'unanimité la reconduction et le décaissement de la subvention pour le Challenge National des Ecoles de CO : - subvention forfaitaire de 1000€ pour l'organisation du Challenge,

- 15 euros par jeune participant plafonné par la présentation des justificatifs de dépenses (hébergement, nourriture, impression,...)

ainsi que de l'aide accordée aux RDE, à même hauteur que l'année précédente.

Il approuve la mise en paiement des aides liées au WOD.

10. Décisions sur courses au CN: Gironde et Haut de France (respect délai d'inscription)

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur que deux courses régionales demandent à être inscrites au CN, hors délai d'inscription.

En Gironde, il s'agit d'attribuer le championnat départemental à une autre course déjà inscrite au calendrier suite au retrait de l'organisateur initial.

Dans les Hauts-de-France, il s'agit de créer une nouvelle course dans une autre discipline et à une autre date que la manifestation annulée.

Après analyse des raisons de chacune de ces deux demandes d'inscriptions hors délai, le Bureau Directeur vote :

- Course de Gironde: 1 contre, 2 abstentions, 3 pour
- Course Hauts de France : 4 contre, 2 abstentions

Le secrétariat informera les ligues concernées de ces décisions.





11. Transfert du droit d'usage d'une carte (MONTONCEL, Allier) à Vichy Communauté

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur de la demande de transfert du droit d'usage, détenu par la FFCO, de la carte de MONTONCEL (Allier), en faveur de Vichy Communauté aux fins de réalisation d'un PPO pédestre et VTT pour les clubs et les scolaires.

Après discussion, le Bureau Directeur valide le transfert du droit d'usage avec obligation de faire figurer le logo FFCO sur l'ensemble des documents relatifs au PPO et de conserver un droit d'usage pour la FFCO. Une convention devra être établie dans ce sens.

12. Discussion avec le CD01/OO'Cup: réunion le 11/10/2019 à Bourg en Bresse

Le Secrétaire Général rappelle au Bureau Directeur que lors du bureau directeur du 28 août dernier, il avait été mandaté pour proposer une réunion avec le CDCO01 pour discuter de l'éventuelle organisation par le CDCO01 d'une course à étapes de 5 jours sous la marque OOCup en 2020 et plus particulièrement d'un aménagement des redevances fédérales.

Comme demandé par le bureau, une proposition de réunion a été faite rappelant toutefois les engagements pris par le CDCO01 dans la Convention 2018 ainsi que la modification des tarifs des redevances lors de la dernière Assemblée Générale FFCO et demandant d'analyser le budget de la manifestation.

Dans un premier temps le CDCO01 a rejeté toute réunion considérant que le rappel de ces points valait réponse négative.

La Ligue AURA, informé du rejet de cette réunion par le CDCO01, a décidé en comité directeur de soutenir activement la demande de réunion et a mandaté son Président pour intervenir dans ce sens.

Suite à cette intermédiation, une réunion réunissant le Secrétaire Général de la FFCO, le Président de la Ligue AURA, le Président du CDCO01 et une personne de l'organisation est prévue le 11 octobre 2019 à 15h à Bourg en Bresse. Le Bureau Directeur en prend note.

13. Informations diverses du Secrétaire Général

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur d'un certain nombre de points divers :

- Le projet Erasmus + de coopération européenne sur le thème de la formation des jeunes piloté par Cultura e Sport Matera et dont la FFCO était un partenaire n'a pas été retenu.
- L'Assemblée Générale de la copropriété est prévue le 24/10/2019, à laquelle le Secrétaire Général participera.
- Un nouveau dysfonctionnement d'un boitier Sportident nous a été remonté à l'occasion d'une course nationale de course d'orientation à VTT. Le Secrétaire Général rappelle que la société SportIdent est en cours de réécriture de la totalité de ses logiciels embarqués pour corriger les défauts connus.
- Communication de la FFCO: la procédure de rupture conventionnelle demandée par notre salariée a été engagée. Une convention de rupture a été signée. Le délai de rétractation des parties se termine ce jour et la procédure d'homologation par les services de l'Etat (DIRECTTE) sera lancée dès lundi 7 octobre. En cas d'homologation, le contrat de notre chargée de communication se terminera le 29 octobre prochain. Elle reste en arrêt de travail jusqu'à cette date.
- Le recrutement d'un nouveau chargé de communication sera lancé prochainement, à l'initiative du Président qui assume actuellement la fonction de responsable Communication. Une discussion s'engage autour du profil de la personne à recruter, de la nature du poste (temps partiel ou non), et des missions à privilégier. La question du suivi de son travail est aussi évoquée.
- Un article sur la mise en place de parcours permanent de course d'orientation devrait être publié le 8 octobre prochain dans la revue Terrain de Sports qui est un magazine national dédié aux responsables et gestionnaires des équipements sportifs. Il comprend un témoignage du directeur des sports de la ville de Décines qui a fait appel à la ligue AURA pour la mise en œuvre d'un tel projet.
- Une demande d'interview de 15 minutes d'une personnalité féminine de notre fédération nous a été adressée par la chaine Sport en France, la chaine de TV numérique du CNOSF, pour l'émission « La victoire est en elles ». Notre DTN devrait se rendre disponible pour cette interview.

20h30, arrivée de Thierry VERMEERSCH





14. Formation « cartographie de proximité » et CQP cartographie : appel d'offres

Le DTN et le Secrétaire Général présentent au Bureau Directeur les réponses reçues suite à l'appel d'offre lancé pour la « cartographie de proximité » et le CQP cartographie. Après analyse des trois offres reçues (SNOE, Cap Orientation et Olivier THOMAS), le Bureau Directeur acte :

- Pour la création des contenus de formation « cartographie de proximité », la proposition de Cap Orientation (Franz MAREIGNER) est retenue par 4 voix pour, 3 contre.
- Pour la formation de formateur « cartographie de proximité », la décision est reportée au prochain Bureau Directeur après prise d'informations complémentaires.
- Pour la formation CQP cartographie (créations des contenus et animation de la formation), la proposition de Cap Orientation (Franz MAREIGNER) est retenue à l'unanimité.

Le Bureau Directeur prend note que le Secrétaire Général se charge de répondre aux différentes personnes qui ont répondu à cet appel d'offres.

Fin de réunion à 20h50

Le Président Michel EDIAR Le Secrétaire Général Jean-Philippe STEFANINI



